

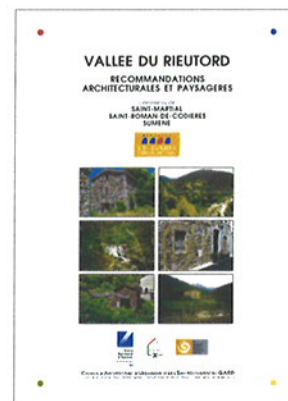
Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard (C.A.U.E.), à la demande du Conseil Général du Gard, en partenariat avec la Direction Départementale de l'Équipement du Gard et le Parc National des Cévennes, présente l'exposition "VALLEE DU RIEUTORD".

C'est dans le cadre de sa mission à vocation pédagogique déterminée par la loi sur l'architecture de janvier 1977 que le C.A.U.E. a conçu cet outil de sensibilisation auprès des trois communes de la vallée et du grand public.

Cette exposition a pour objet de mettre en évidence l'identité paysagère et la typologie de l'habitat de la vallée du Rieutord et de proposer des recommandations architecturales accompagnées de prescriptions liées au végétal.

Il s'agit bien là de contribuer à ce que soit préservé la richesse de ce patrimoine bâti et paysager né des traditions et gage de l'unicité de la vallée.

Enfin cette exposition présente et résume les grands thèmes développés dans un document de conseils élaboré par le C.A.U.E. au cours de l'année 2000 et intitulé : "VALLEE DU RIEUTORD" RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES, mis à disposition des trois communes de la vallée.



"Respecter l'identité et l'harmonie de la vallée"

La spécificité et l'harmonie d'un paysage sont une richesse précieuse mais vulnérable ; les trois communes de la vallée, confrontées à cette évidence, ont désormais le souci et la volonté de les préserver et de les enrichir.

La Vallée du RIEUTORD, au nord de Ganges, par sa morphologie, son histoire et son utilisation du sol, est dotée d'un paysage fortement identitaire des Cévennes.

Sumène, Saint-Martial et Saint-Roman-de-Codières sont les trois localités de la vallée caractérisées par une dispersion de hameaux et de constructions isolées.

Si le patrimoine bâti traditionnel a souvent utilisé la pierre dans des volumes et des dispositions bien identifiables, les constructions récentes reproduisent de plus en plus un modèle standard de formes et de couleurs, en rupture avec l'architecture traditionnelle. Ces constructions n'ont cependant généré à ce jour que des nuisances ponctuelles à relativiser au regard de l'ensemble du territoire et de la faible pression urbaine qui s'exerce en ces lieux.

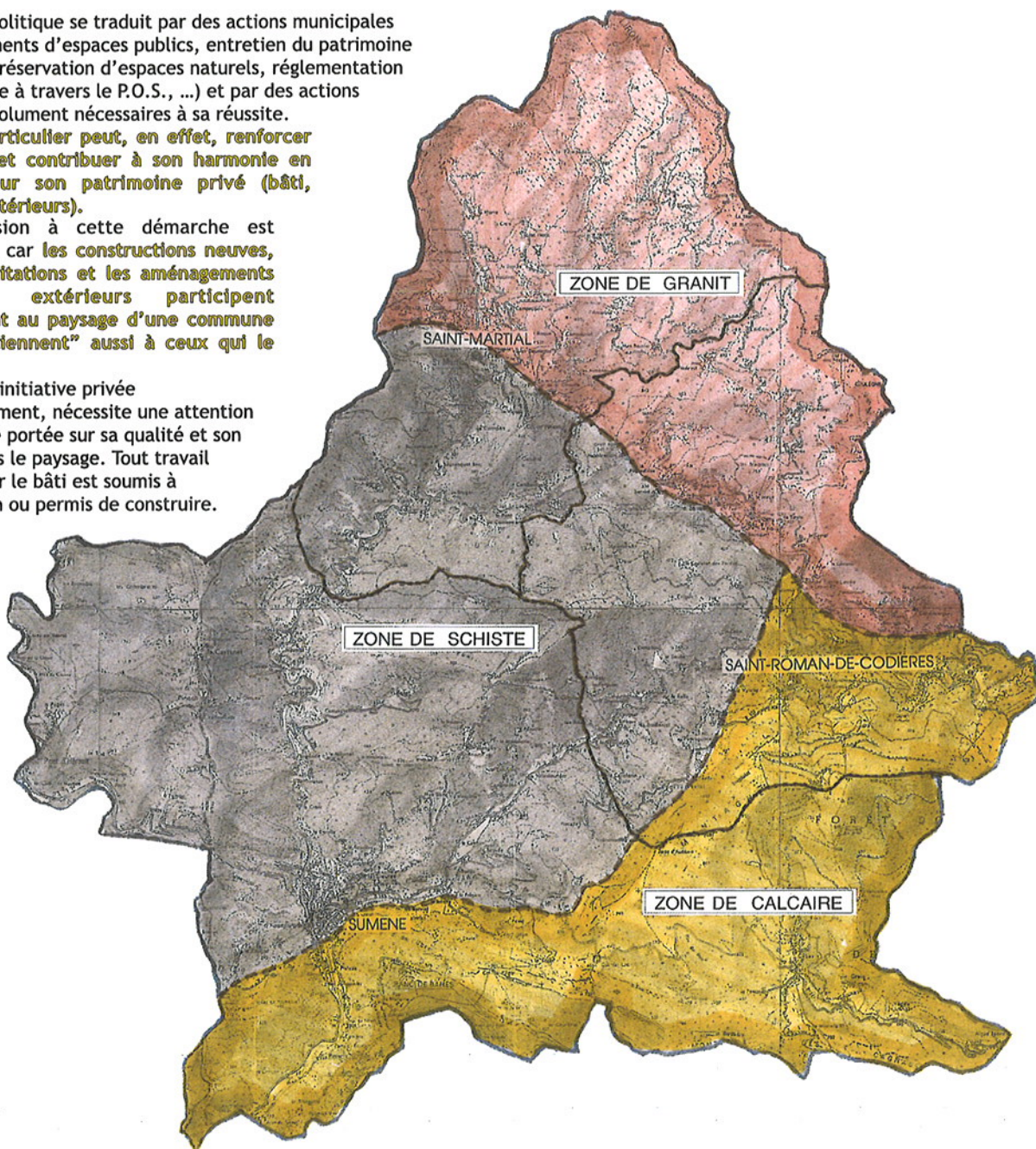
Néanmoins, une vigilance doit être de mise pour prévenir toute dérive de l'identité architecturale et paysagère.

Une telle politique se traduit par des actions municipales (aménagement d'espaces publics, entretien du patrimoine commun, préservation d'espaces naturels, réglementation du territoire à travers le P.O.S., ...) et par des actions privées absolument nécessaires à sa réussite.

Chaque particulier peut, en effet, renforcer l'identité et contribuer à son harmonie en agissant sur son patrimoine privé (bâti, espaces extérieurs).

Son adhésion à cette démarche est importante car **les constructions neuves, les réhabilitations et les aménagements d'espaces extérieurs participent grandement au paysage d'une commune et "appartiennent" aussi à ceux qui le regardent.**

Ainsi toute initiative privée d'aménagement, nécessite une attention particulière portée sur sa qualité et son impact dans le paysage. Tout travail envisagé sur le bâti est soumis à autorisation ou permis de construire.



LOCALISATION

A l'ouest du Département du Gard, la vallée du Rieutord fait partie de ces premières vallées cévenoles que l'on rencontre quand on quitte la plaine Languedocienne au nord de Ganges.

Située dans la zone périphérique du Parc National des Cévennes, elle s'insère entre des crêtes escarpées (contrefort sud du Massif Central) au sud-est du Mont-Aigoual, et couvre le territoire de trois communes (Saint-Martial, Saint-Roman-de-Codières et Sumène).

Le calcaire, le schiste et le granit sont les trois roches présentes dans la vallée du Rieutord, marquant de leur empreinte ambiances et paysages. Elles ont permis le développement d'une certaine végétation et les constructions élaborées dans ces matériaux se lient à leur environnement par leur texture et leur couleur.



Chêne pubescent



Châtaignier



Pin sylvestre



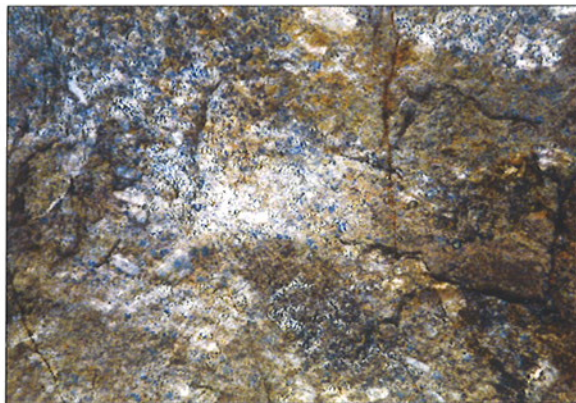
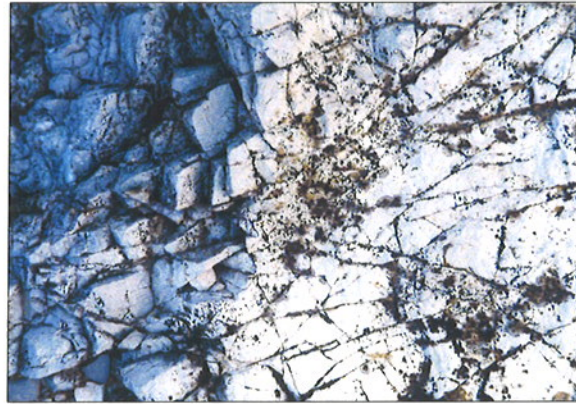
Pin laricio



Chêne vert



Chêne kermès



* Le **calcaire**, souvent associé à la Garrigue et à la sécheresse, est une roche claire parfois recouverte de chaux.



* Le **schiste**, étroitement lié au châtaignier, est une roche sombre, d'un brun rouge ou gris bleu, éclairé par des paillettes de mica ou des filons de quartz.



* Le **granit**, dont le couvert est plus hétérogène, révèle une roche noble à la texture complexe et remarquablement belle.



Pensée



Bruyère



Hêtre



Genêt



L'eau naturelle est un point fort du site. Superficielle ou souterraine, en cours d'eau ou en cascade, apparente ou cachée, elle offre des havres de fraîcheur et anime le paysage.

L'eau au naturel

Autrefois l'eau était canalisée pour les besoins domestiques mais aussi pour les besoins liés aux activités agricole et séricicole.



L'eau maîtrisée : un béal de dérivation

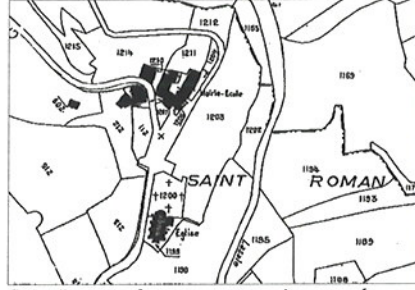
On retrouve, dans la vallée du Rieutord, les trois types de répartition de l'habitat en milieu rural : le hameau, le bâtiment isolé, le village.



Deux hameaux : Le Bousquet et La Fabrié



Un mas isolé où fonctions d'habitation et d'exploitation sont regroupées dans un bâtiment



Saint Roman : hameau regroupé autour de l'ancien château

SAINT ROMAN DE CODIERES, ancienne place forte comme en témoignent les vestiges de son "château", est un village implanté sur un promontoire plan.



Saint Roman : des maisons importantes en taille et volumétrie

SAINT MARTIAL, ancienne place forte, située sur un promontoire rocheux élevé, se caractérise par une implantation groupée autour de l'église et son clocher.



Saint Martial vue générale de la façade Est



Saint martial : implantation groupée concentriquement autour du clocher-tour.



Commune de Saint Martial
Mas de Daumet : Culture d'oignons en terrasse

SUMENE, ancienne cité marchande, est implantée au confluent de deux cours d'eau : le Rieutord et le Recodier, dans un site où la vallée est la plus large. Le village s'est développé linéairement, sur la rive droite du Rieutord, sur un terrain escarpé, entouré de terres agricoles à l'Est (zone d'alluvions) et de terrasses plantées, soutenues par des murets de pierre sèche, au pied des montagnes.



Une implantation linéaire en creux de vallée



Des vestiges de l'ancien rempart

Sumène : un bourg au développement linéaire

L'observation du bâti traditionnel fait ressortir que l'implantation sur le site résultait d'une prise en compte des éléments naturels qui le composent. Le "bon terrain" devait présenter un maximum d'atouts et principalement :

- . permettre l'"ancrage" du bâti à mi-pente, afin de ne pas donner trop de prise aux vents dominants et d'utiliser la pente pour accéder de plain-pied aux différents niveaux du bâtiment,
- . dégager les zones naturelles planes, précieuses pour les cultures et utiliser le relief, pour créer des terrasses aménagées.

Créer une nouvelle construction modifie le paysage dans lequel elle s'insère.

L'impact visuel créé est fonction :

- . de l'implantation du bâtiment,
- . de sa volumétrie, sa taille,
- . de la couleur et la texture des matériaux apparents.
- . de la direction dominante du terrain : topographie, relief, importance de la végétation...,
- . de la direction dominante des toitures,
- . de la direction dominante des pignons,
- . de la direction dominante des percements...



Hameau de Bès sur la commune de Saint Martial - Exemple de lecture d'un site

APPRENDRE A "LIRE" LE SITE



Le Bruguier - Implantation dominante des volumes parallèle aux courbes de niveau



Le Mazel - Implantation dominante des volumes perpendiculaire aux courbes de niveau

Pour toute construction nouvelle de hameau ou de village, on recherchera la densification du bâti plutôt que sa dispersion plus difficile à intégrer dans le paysage.



Les zones d'extension des hameaux favoriseront la densification des bâtiments.

En application de la loi Montagne, la création de toute habitation nouvelle isolée est interdite.

Pour des besoins liés à la pérennité des activités agricoles, pastorales et forestières, des constructions isolées peuvent cependant être tolérées.

Dans ce cas on recherchera un emplacement où l'impact visuel sera réduit et l'on choisira une volumétrie et des matériaux permettant leur intégration dans l'environnement proche et lointain.



Un exemple d'intégration maîtrisée: hangar agricole à proximité de Camboulon...: volumétrie simple s'inspirant du bâti traditionnel, implantation au "cœur" de la végétation existante réduisant l'impact visuel, choix de matériaux naturels (bois) pour les parements de façade dont la couleur et la texture se "fondent" dans l'environnement.

"La volumétrie des constructions est le premier signal visuel de la qualité de l'insertion dans l'environnement".

Qu'ils soient implantés parallèlement ou perpendiculairement aux courbes des niveaux, les volumes de l'habitat traditionnel sont conçus sur une base rectangulaire dont la longueur est nettement supérieure à la largeur.



Liron - Juxtaposition de volumes simples, répétitifs, implantés perpendiculairement aux courbes de niveau

Mont Sumuech - Implantation linéaire de volumes simples, parallèlement aux courbes de niveaux



Diverses formes d'évolution du bâti traditionnel, liées à la morphologie du terrain et au choix d'implantation du volume de base, sont présentes :

. terrain peu ou très accidenté et volume de base implanté parallèlement aux courbes de niveaux : extension linéaire.



. terrain très accidenté et volume de base implanté perpendiculairement aux courbes de niveaux : extension en "épis".



. terrain peu accidenté : extension et développement autour d'une cour.



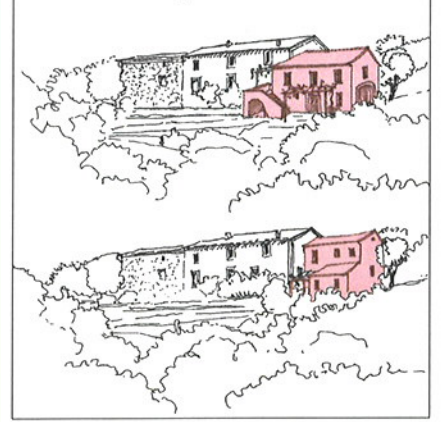
. terrain peu ou très accidenté : extension sans souci logique d'alignement.



Pour toute modification ou extension de volume existant :

. analyser la composition du bâti et intégrer la mémoire du lieu.

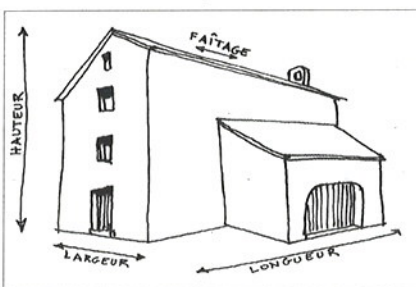
Exemples d'extension



. adapter la construction au relief existant en respectant les éléments qui le composent (traversiers par exemple).



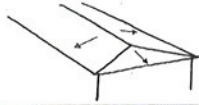
Etroit et très haut, comprenant deux à quatre niveaux au-dessus du rez-de-chaussée, le volume de base, très simple, couvert par un toit à deux rampants symétriques, autorise des extensions accolées au gré de l'évolution des besoins de l'exploitation.



Pour toute extension ou création de bâtiment, se référer aux types de volumétrie et aux dimensions des ouvrages existants. Ci-dessous, la confrontation de deux volumétries trop différentes n'est pas harmonieuse.



SENS DES TOITURES

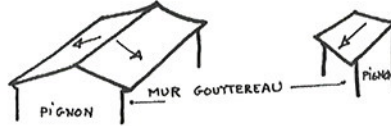


Il tient compte du profil général des bâtiments existants. **Le faîtage est parallèle à la plus grande longueur du bâtiment.**



Les toits sont majoritairement à deux pentes, inclinées de 30 à 35 % et à une pente sur les petits volumes et les annexes.

Les croupes sont utilisées sur les grands volumes ou au carrefour des voies.



Usage de la croupe sur les surfaces importantes

CHOIX DU MATERIAU



Le pourcentage des pentes, le choix du matériau de couverture et de sa couleur sont homogènes, en harmonie avec le site.

Deux impératifs :

- . trouver un accord avec le site dans lequel s'inscrit le bâtiment et renforcer ainsi l'identité du lieu,
- . assurer une cohérence avec les bâtiments voisins et contribuer à affirmer l'homogénéité de l'ensemble.

La multiplicité des matériaux différents pour des ouvrages à usage identique, la juxtaposition de couleurs opposées, nuisent à la cohérence des ensembles bâtis.



Saint Martial : cohabitation de couvertures hétéroclites...

MATERIAUX RECOMMANDÉS



La lauze reste le matériau le mieux adapté pour une restauration de couverture. Elle se marie particulièrement bien avec le schiste ou le granit des parois de l'habitat ancien.

Le bardeau de bois peut être utilisé comme matériau de substitution pour remplacer une couverture en lauze. Le cèdre du Canada, le mélèze ou le châtaignier, prennent en vieillissant une teinte gris argentée proche de la couleur des lauzes.

La tuile ronde, grand moule, de teinte à dominante paille, brique rosée ou "vieille", est le matériau le plus courant sur le site. Le réemploi de tuiles de récupération en couvert est conseillé.



ASSOCIATIONS DE CONSEILLÉES



Tuiles "rouge terre cuite" avec parois granit ou schiste.



Tuiles plates à emboîtement dites "de Marseille" avec tuiles rondes



Tuiles romanes avec tuiles rondes.

MATERIAUX DE CONSEILLÉS



- * Les plaques type "bac acier", de texture lisse et fortement réfléchissante.
- * Les plaques ondulées métalliques non traitées contre la corrosion.
- * Les plaques ondulées de fibrociment, naturelles, dont la couleur grise et la facture industrielle, les rendent inadaptées au site.



La plaque **fibrociment**, économique, de texture granuleuse mate, peut être tolérée pour la couverture de bâtiments utilitaires à condition que son impact visuel soit réduit et qu'elle soit en grandes ondes et teintée dans la masse.



Couverts de fibrociment naturel, deux bâtiments agricoles se démarquent trop au sein du site.

"L'ordonnancement est donné par la position des ouvertures sur la façade"

PERCEMENTS



Le pignon est peu percé

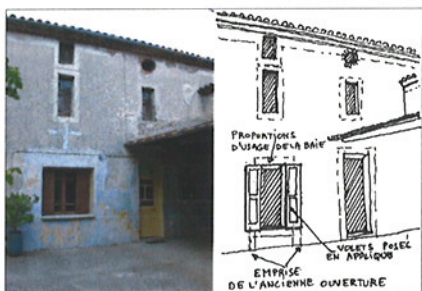
Les proportions d'usage définissent le bâti.

Les percements, de forme rectangulaire (hauteur nettement supérieure à la largeur) à l'exception du dernier niveau où les formes varient du rond au carré, sont disposés dans un ordre hiérarchique décroissant, du rez-de-chaussée aux étages et sont souvent de dimensions identiques sur un même étage.

Création d'ouvertures : inscrire en harmonie le ou les percements dans la composition et l'ordonnancement des baies existantes.



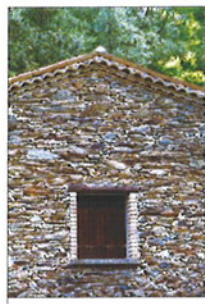
L'ordonnancement contribue à l'harmonie de la façade



Intervention sur un existant : respecter les proportions d'usages...

Restauration :

- . respecter les baies dans leurs styles, leurs dimensions, leurs matériaux,
- . utiliser de préférence les anciennes ouvertures qui ont été bouchées,
- . mettre en valeur les encadrements existants,
- . utiliser le même matériau ou des matériaux appropriés pour la restauration,
- . traiter avec soin les bandeaux, moulures, appuis et linteaux des ouvertures.



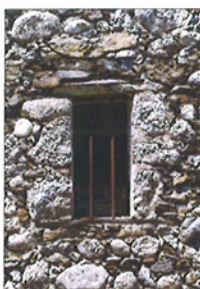
Une modification qui respecte la tradition pour :

- . la position de la baie à l'axe du pignon,
- . le choix du linteau droit en bois,
- . le choix de la terre cuite pour l'encadrement.

Domage que :

- . la proportion du percement soit trop "carrée",
- . l'appui soit traité en saillie et en béton,
- . les briques mises en œuvre soient de facture trop régulière et de dimensions inadaptées...

MENUISERIES - VOILETS - PORTAILS



Linteau droit en bois



Linteau cintré en pierre



Linteau cintré en brique



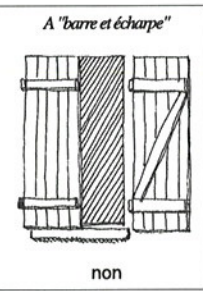
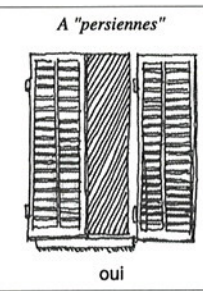
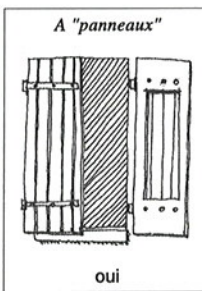
Linteau droit en pierre monolithe



Linteau en "anse de panier"



Linteau "plein cintre" en pierre



Les menuiseries sont posées en embrasure dans l'épaisseur du mur ; elles sont en bois et de type "ouvrant à la française", à un ou deux vantaux, avec ou sans imposte et avec bois horizontaux créant trois ou quatre compartiments vitrés rectangulaires verticaux.

Selon leur qualité et leur état, elles seront restaurées plutôt que remplacées par des modèles récents.

Les menuiseries créées seront de préférence en bois. D'autres matériaux, plus contemporains (aluminium laqué et métal peint, mats, par exemple) peuvent être utilisés sous réserve qu'ils participent à une harmonie d'ensemble des ouvrages projetés.

Un exemple analysé :

- . oui au parement schiste mis en œuvre selon les règles de l'art,
- . non aux encadrements de baies,
- . non aux volantries (pignon excentré de l'un des bâtiments),
- . non à l'ordonnancement et à la composition des façades, (trop de "vides" et "pleins" inexistantes),
- . non à la proportion des baies,
- . non au dessin des linteaux...



Le bois reste le matériau recommandé pour la réalisation des portes, volets et portails (bâtis, lames larges).

L'aluminium et le métal bruts, fortement réfléchissants sont déconseillés. Toutefois, ils peuvent être admis pour la fermeture de locaux d'activité (agricoles par exemple), à condition d'être traités par une peinture mate.

Les volets à "barres et écharpes" (en "Z"), fermetures types du chalet de montagne, sont à éviter.

De même, les volets métalliques ou P.V.C., qu'ils soient roulants ou rabattables en façade sont proscrits sur le site.

PAREMENTS - TEXTURES

* **la texture d'un matériau** donne leur apparence aux surfaces traitées (lisse ou rugueuse). Propre à la nature du matériau, mais aussi à sa mise en œuvre et au travail de l'artisan pour le préparer, elle évolue dans le temps (patine, érosion,...) en fonction de l'éclaircement (une texture lisse réfléchira la lumière, sur une texture grossière se créeront des ombres portées...) influant ainsi sur l'impact visuel en général.

* **la facture du matériau** est donnée par la trace visible du travail pour préparer le matériau et le mettre en œuvre.



Une palette de parements à joints secs

Qu'elle concerne un habitat isolé ou un habitat groupé, toute restauration ou extension de bâti existant se fera dans le respect du site et la recherche d'homogénéité avec les éléments en place.

On veillera en particulier à :

- . réduire l'utilisation de matériaux industrialisés dont la facture trop régulière s'harmonise mal avec les matériaux organiques de l'existant,
- . restreindre l'étendue de la palette des matériaux et de celle des couleurs de finition,
- . retrouver la facture grossière des parements traditionnels pour toute mise en œuvre récente,
- . choisir la pierre locale et la mettre en œuvre selon les techniques courantes,
- . s'interdire comme ci-contre le placage en "opus incertum" d'un parement inadapté.



Bâtiment agricole à Cap de Coste : la volumétrie et la modénature des façades sont parfaitement adaptées au site ; on regrette d'autant plus le choix de la couverture en fibro-ciment gris, caractérisée par une surface trop lisse, trop claire et une facture trop uniforme.

Les façades sont construites en pierre avec des éléments bruts d'extraction et bloqués entre eux avec un mortier de chaux créant un minimum de joint apparent.

Outre ce parement dit "jointoyé" ou "à joints secs", on trouve dans l'habitat traditionnel deux autres types de finitions :

- . les parements à joints beurrés dits "à pierres vues". L'enduit, à base de chaux naturelle et de sable, laisse les pierres affleurer par endroits,
- . et les parements enduits. La finition est assurée par un enduit à la chaux, dont la dernière couche présente une surface dressée, grattée, légèrement rugueuse.



Non à la pierre "à tout prix"



Veiller à unifier le parement de toutes les façades d'un même bâtiment.



Façades enduites



Parements "à pierres vues"



Attention à la cohabitation "enduit clair" avec "parement naturel foncé"...



Mariage heureux d'un enduit et d'un mur à parement nu.

COLORATION

La mise en couleur d'une façade doit se faire en premier lieu dans l'esprit d'une harmonisation avec son contexte (vue lointaine) et prend en compte la volumétrie, la hauteur, le décor, la possibilité ou non de recul ainsi que l'harmonie chromatique des différents éléments tels que fonds, encadrements, volets, ferronneries... Elle est donnée :

- . soit par la pierre naturelle qui va des tonalités d'ocre jaune, pour les parties protégées ou nettoyées des pierres calcaires, au gris, clair ou très soutenu des pierres granitiques ou au brun des pierres schisteuses,
- . soit par les sables incorporés au liant des enduits.



Les badigeons à la chaux soulignent chaînes d'angle, débords de couverture ou encadrement de baies.



S'interdire toute couleur vive ou le blanc pour les colorations des enduits, surfaces de grandes dimensions au fort impact visuel, qui fera "tache" dans l'environnement.



S'autoriser une palette plus large pour la finition des portes, fenêtres ou ferronneries..., éléments perçus ponctuellement.



O-U-V-R-A-G-E-S-E-N-T-O-I-T-U-R-E

DEBORDS DE TOITURE ET PIGNONS :

Principes de base :

- . conserver le profil général du bâtiment concerné,
- . exclure les modules préfabriqués de petites dimensions et uniformes,
- . privilégier le réemploi de tuiles anciennes,
- . limiter les débords de chevrons aux parties non closes en toitures.



GOUTTIERES ET DESCENTES D'EAUX PLUVIALES :

La préférence doit être donnée aux matériaux comme le zinc ou le cuivre.

GENOISES :

Le bourrage des genoises avec l'enduit utilisé pour le traitement de la façade, est exécuté de telle sorte que la tranche des éléments en terre cuite reste apparente.



SOLINS ET ABERGEMENTS :

Ils doivent rester très discrets. Ils sont réalisés de préférence en zinc ou en plomb.

SOUCHES ET CONDUITS :

Ils devront se trouver en partie haute du toit. Si la sobriété doit être recherchée, elle n'implique pas le "dénuement".



P-O-R-C-H-E-S-B-A-L-C-O-N-S-T-E-R-R-A-S-S-E-S

Les maisons isolées ou de hameau, possèdent pour la plupart une terrasse ou un porche d'accès au premier étage.

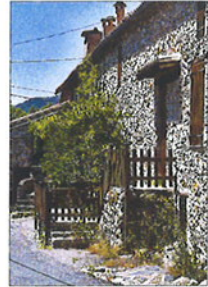


Les porches et terrasses participent à l'animation de la façade et à son harmonie.

L'ouvrage maçonné, comporte des parois pleines toute hauteur formant garde-corps, percées en rez-de-chaussée d'une ou plusieurs ouvertures voûtées en "anse de panier" ou en "plein cintre". L'espace peut être protégé par une avancée de couverture à charpente portée par des piliers surdimensionnés. Bien souvent la construction est plus légère, constituée par une treille métallique.



Exemple de garde-corps inspiré des glissières de sécurité routière ... qui ne doit pas servir de référence !



Eviter les garde-corps à barreaudage bois, protection type du chalet de montagne, les balcons sur "piliers", les balustrades...

Dans les zones plus urbaines (Saint Martial et Sumène), des balcons et des séchoirs sous toiture peuvent constituer d'agréables terrasses couvertes.



A Saint Martial et Sumène, les terrasses créées en prolongement de l'espace bâti, participent à l'animation d'une des façades principales du village.

Sumène, façade Est du village : les soubassements des terrasses surplombent le lit de la rivière.



Saint Martial, façade Sud du village : les soubassements des terrasses rattrapent la pente très escarpée du relief.



A-U-V-E-N-T-S

Protection d'entrée en console bois et tuiles à éviter.



Eviter les petits toits à rampants placés au-dessus d'une ouverture sur consoles bois.

Préférer les "marquises" à l'ancienne en fer forgé et paroi translucide ou le scellement en saillie d'éléments de pierre taillée ou simplement délitée.

Un exemple de protection à suivre.



V-E-R-A-N-D-A-S

Eléments de fermeture contemporains, s'intégrant difficilement à l'architecture traditionnelle de la vallée, les vérandas seront de préférence traitées en métal peint (ossature), vitrage translucide (parois verticales) et zinc (couvertures).



LES TRAVERSIERS

Le relief accidenté de la Vallée et la nécessité de dégager des surfaces planes ont incité les habitants à aménager des terrasses.

Ces terrasses font partie intégrante du paysage cévenol et en constituent un élément identitaire fort (traversiers).



Une architecture de terrasses

Elles accompagnent les constructions, assurent une transition avec les espaces environnants et contribuent à l'intégration du bâtiment dans le paysage.

Leur hauteur et leur profondeur sont étroitement liées à l'importance de la pente.



Des terrasses hautes et étroites pour un relief à forte pente



Des terrasses basses et larges pour un relief à faible pente

Les pentes sont à considérer comme un atout et non comme une contrainte.

L'aménagement de terrasses est fortement préconisé car elles accrochent le bâtiment dans le site et permettent d'organiser des espaces extérieurs de qualité.

OUVRAGES EXTÉRIEURS

Pour la construction des ouvrages extérieurs comme pour ceux de l'habitation, les anciens utilisaient les matériaux trouvés sur place.



Le Mazel - Soutènements de pierre sèche à joints secs



Des petits ouvrages de pierre créent des cheminements aux ambiances variées

S'interdire un appareillage en "opus incertum" à joints hourdés



LES USAGES

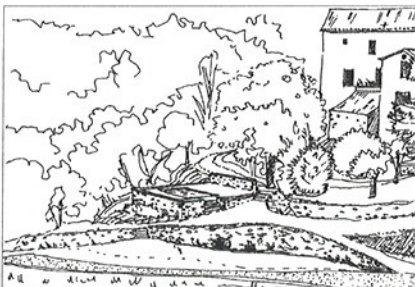
Les espaces extérieurs avaient en premier lieu un rôle utilitaire.

Le four à pain, le puits ou le béal d'irrigation étaient les lieux stratégiques de la vie en commun. Les cultures occupaient les espaces en terrasses.

Aujourd'hui, les activités ont évolué et, outre les cultures, les espaces extérieurs sont aussi destinés à d'autres fonctions plus "récréatives".



L'accueil, le repos et la détente, les repas, les échanges, la convivialité et les baignades... sont à intégrer dans l'aménagement des espaces extérieurs.



Une piscine peut s'intégrer sur les terrains en pentes aménagés en terrasses

LES TREILLES

La réalisation de treilles sur les terrasses correspond à une tradition locale directement liée au climat. Les plantes grimpantes constituent sur l'armature des treilles, une résille végétale aux avantages multiples (agrément végétal, écran contre les "vues", protection solaire...).

Plus récemment remplacées par des structures légères métalliques, **elles contribuent à créer des ambiances variées et renforcent la qualité architecturale des ensembles bâtis.**



Pour toute nouvelle pergola, s'inspirer du dessin des treilles traditionnelles : structure réalisée en barres de fer massif à l'exclusion de toute structure en béton armé, aluminium ou tubes de fibrociment.

LA VÉGÉTATION

Chaque site dispose de micromilieus qui favorisent certaines espèces végétales. Le bon développement de celles-ci dépend en effet du substrat géologique (calcaire, schiste, granit), de l'altitude (de 200 à 1100m), de l'exposition (ubacs ombragés, adrets ensoleillés) et du climat (température, pluviométrie). L'observation du paysage fait apparaître une végétation abondante autour des constructions.

Les clôtures végétales étaient absentes du paysage cévenol, et notamment autour des constructions traditionnelles éparses ou isolées. Les haies, taillées ou non, sont proscrites. Elles reproduisent un modèle urbain qui n'a pas lieu d'être dans la vallée.



Les clôtures des parcelles : une incongruité dans le paysage cévenol



La végétation autour des bâtiments : un élément majeur d'intégration

On veillera à préserver la végétation existante. Lorsqu'on effectuera de nouvelles plantations, le choix tiendra compte des critères suivants :

- . adaptation au site (substrat, climat),
- . de préférence, appartenance à la palette d'essences locales, à l'exclusion des essences standards que les pépinières reproduisent à l'infini et qui banalisent les paysages,
- . valeur décorative intéressante,
- . harmonie avec la végétation environnante,
- . respect de l'identité du paysage.



L'absence de végétation accentue l'impact des constructions neuves